



communiqué

Date LE 16 MARS 1984

84/47

Pour publication

NOMINATION DES CONSEILS JURIDIQUES EN L'AFFAIRE DU GOLFE DU MAINE

L'honorable Allan J. MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, et l'honorable Mark MacGuigan, ministre de la Justice et procureur général du Canada, ont annoncé aujourd'hui les noms des conseils appelés à défendre la cause du Canada à la Cour internationale de Justice en l'affaire de la frontière maritime dans le golfe du Maine. La procédure orale s'ouvrira à La Haye, aux Pays-Bas, le 2 avril 1984 et devrait se poursuivre jusqu'à la mi-mai.

L'honorable Mark MacGuigan, ministre de la Justice et procureur général, ouvrira la cause du Canada. Les autres conseils appelés à intervenir au nom du Canada sont: M. W.I.C. Binnie, C.R., sous-ministre associé à la Justice; le Professeur Derek W. Bowett, Q.C., de l'Université de Cambridge; le Professeur Ian Brownlie, Q.C., de l'Université d'Oxford; M. Yves Fortier, C.R., membre du barreau du Québec et ancien président de l'Association du barreau canadien; le Professeur Gunther Jaenicke, de l'Université de Francfort-sur-le-Main; le Professeur Ronald St. J. Macdonald, C.R., de l'Université Dalhousie; le Professeur Antonio Malintoppi, de l'Université de Rome; et le Professeur Prosper Weil, de l'Université de Paris.

La délégation canadienne à la procédure orale sera conduite par l'ambassadeur L.H. Legault, C.R., conseiller juridique du ministère des Affaires extérieures et agent et conseil du Canada en l'affaire. L'agent adjoint du Canada, M. Blair Hankey, du ministère des Affaires extérieures, interviendra également en qualité de conseil. M. Allan Willis, du ministère de la Justice, agira à titre de conseil et conseiller spécial.

Les audiences interviennent après le dépôt de trois pièces écrites, soumises respectivement en septembre 1982, juin 1983 et décembre 1983. L'arrêt rendu par la Cour

.../2